LE CONCOURS LÉPINE

Le 33e Concours Lépine organise pour septembre, les concours ci-dessous appelés à un grand retentissement par la nouveauté des problèmes abordés :

1er Concours : la machine à voler mue par l'énergie humaine. Essais d'entraînement (jeudis et dimanches pendant toute la durée du Concours Lépine) : sera premier le concurrent ayant tenu le meilleur temps sur 100 mètres.

2me Concours : un groupe de 2 moteurs refroidis par l'air de cylindrée, avec hélices tournant concentriquement en sens inverses. Sera premier l'avion ayant tenu le meilleur temps sur 100 km. en circuit fermé.

3me Concours : moteur à carburant ininflammable de 1 litre de cylindrée, monté sur motocyclette : sera premier celui ayant tenu le meilleur temps sur 100 km.

Les candidats peuvent s'inscrire dès maintenant : 12, rue des Filles du Calvaire, Paris (3e).

Le Docteur VIDAL

Spécialiste du Grand Sympathique consultera à LILLE, à l'Hôtel Carlton, du jeudi 27 juin au samedi 29 juin inclusivement, de 10 h. à midi et de 2 à 5 h. 289

La délégation des parlementaires et des maires du Nord et de l'Est sera reçue mercredi par M. le Président du Conseil

Au cours des audiences qu'ils avaient accordées la semaine dernière, MM. Laurent-Eynac et Frossard, ministres des Travaux publics et du Travail, avaient estimé que la reconduction de la Loterie des Régions libérées étant surtout une question du Gouvernement, il importait d'effectuer une nouvelle démarche auprès du Président du Conseil.

M. Pierre Laval recevra à son tour nos représentants mercredi 26 juin, à 10 h. 30, au ministère des Affaires étrangères.

Etant donné les témoignages que M. Laval a toujours donnés à nos régions dont il sait les besoins et dont il apprécie le labeur, aucun doute qu'il n'examine avec bienveillance le projet qui lui sera soumis.

ARTICULATIONS BLOQUÉES

par les Rhumatismes

« Un rhumatisme ankylosait mon coude et mon genou droits. La main du même côté semblait paralysée tant la faiblesse était grande. Seuls de tous les médicaments, la Potion et le Baume du Chartreux Dom Marie m'ont délivré de mon mal, à ma grande joie. Ils avaient déjà guéri ma femme d'une sciatique qui l'avait tenue impotente pendant 10 années.

BOUDAULT,

aux Viviers, par Chasseneuil-s-Bonnieure (Charente).

Le Traitement du Chartreux Dom Marie — Potion et Baume — est le véritable vaccin de l'arthritisme. On ne connait pas de cas où il soit resté sans effet, qu'il s'agisse de rhumatisme, de sciatique, de maux de reins, de goutte. Il réussit même dans les cas anciens, là où tout a échoué. En vente dans toutes les pharmacies et, à défaut, chez le Dépositaire Général, M. Malavant, 6, rue des Deux-Ponts, Paris. Brochure gratis sur demande.

En détresse dans le Pas de Calais, un émule britannique d'Alain Gerbault est recueilli par un vapeur et débarqué à Boulogne

Un jeune sportif anglais, M. Colin Sullivan, âgé de 26 ans, parti vendredi de Londres pour tenter de se rendre en canot en Australie, a été surpris la nuit dernière par la brume, dans le détroit du Pas-de-Calais, alors qu'il se trouvait à 5 milles à l'ouest du Cap Gris-Nez.

Il fit des signaux de détresse qui furent aperçus par le paquebot « Higland-Brigade », qui se rendait de Londres à Buenos-Ayres.

Sullivan et son canot ont été pris à bord du paquebot et débarqués à Boulogne.

LA Sté DES AUTOMOBILES

Rosengart

continue sans arrêt sa fabrication des **5** cv., **8** cv., **10** cv. et **SUPERTRACTION.**

Sa fidèle clientèle est ainsi assurée de trouver à la Société et chez ses Agents tous modèles et pièces de rechange dont elle peut avoir besoin.

Agents pour Roubaix : VANDEBEUQUE Frères, 146, Grande-Rue.

Concessionnaire : A. CORSELLE, rue de la Belle-Vue, Tourcoing (Tél. 606). 34329

LILLE

Une femme blesse son mari d'un coup de carabine

M. Georges Agrain, 47 ans, contrôleur des douanes, demeurant en appartement dans l'immeuble situé 10, rue de la Picquerie, avait une discussion avec sa femme, née Marcelle Guignon, de vingt ans plus jeune que lui.

Les propos échangés prirent bientôt une tournure violente et tout à coup, au comble de la colère, la jeune femme saisit une carabine chargée et au cours de la lutte qui suivit, tandis que le mari s'efforçait d'enlever l'arme des mains de Mme Agrain, celle-ci pressa la détente à trois reprises; deux balles s'égarèrent et la troisième atteignit le fonctionnaire au cou.

La police fut avertie rapidement et M. Barnaux, commissaire de permanence du 6e arrondissement, ainsi qu'un docteur, arrivèrent sur les lieux. Après examen de la blessure, le praticien fit transporter la victime au pavillon Olivier, tandis que le commissaire faisait prévenir M. Baschet, substitut du procureur de la République.

Mme Agrain, interrogée sur place, fut maintenue à la disposition de la justice.

M. Thibaut, juge d'instruction, a fait placer sous mandat de dépôt, à Loos, Marcelle Guignon.

Quant au blessé, son état n'est pas grave.

APRÈS LES FÊTES DU QUARTIER SAINT-MAURICE

La grande fête travestie, organisée par le Comité du commerce et des fêtes de Saint-Maurice, a obtenu le plus grand succès. Les concurrents se sont présentés nombreux et le public a admiré de très beaux costumes, des groupes remarquables d'originalité et d'entrain.

Dans les résultats du concours que le Comité nous communique et dont les prix seront distribués, le jeudi 27 juin, à 19 h., au Point du Jour, 4, rue Saint-Gabriel, à Lille Saint-Maurice, nous relevons les noms suivants:

Couples originaux, pittoresques, comiques. — 1er prix, 25 francs Ménage moderne, M. Georges Despiegelaere, 264, rue de l'Alma, Roubaix.

Personnes isolées, plus beaux costumes. — 2e prix, 40 francs, Princesse afgane, Mlle Carmen Desseaux, 30, rue de Naples, Roubaix; 3e prix, 30 fr., Femme algérienne, M. Alfred Lavaut, 61, rue de Naples, Roubaix; 4e prix, 20 fr., La Reine du Sérail, Mlle Simonne Dupont, 18, rue de Maubeuge, Roubaix; 5e prix, 10 fr., Une Mauresque, Mlle Henriette Modain, 30, rue de la Fontaine, Roubaix.

La Municipalité d'Ypres sera reçue officiellement au Touquet, le 30 juin

A l'occasion de l'inauguration du nouveau square d'Ypres, des fêtes franco-belges vont se dérouler le dimanche 30 juin au Touquet.

La Municipalité recevra l'Administration communale d'Ypres qui sera conduite par son bourgmestre.

Voici le programme de la journée :

9 h. : Départ du cortège du terre-plein de la digue pour le cimetière.

10 h. : Réception à l'Hôtel de Ville. Séance commune des édiles yprois et touquettois.

10 h. 45 : Cérémonie religieuse.

11 h. 45 : Inauguration du jardin d'Ypres.

13 h. 30 : Déjeuner offert par la Municipalité du Touquet-Paris-Plage.

17 h. : Fête nautique à la Piscine.

LE GENIÈVRE A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Tout récemment, comme nous nous promenions à l'Exposition internationale de Bruxelles, dans le hall de l'Alimentation du Pavillon Français, nos regards furent attirés par un groupe de bons Bruxellois qui examinaient attentivement les différentes marques de genièvre français, présentées du reste avec beaucoup de goût. Nous étant approchés du Stand, voici la réflexion que nous avons entendue : « Ces Français sont tout de même veinards de pouvoir déguster ce fameux genièvre pur grain, stimulant et réconfortant quand on le boit pur, rafraîchissant et désaltérant quand on le boit à l'eau. Mais quand ils viennent ici ils sont navrés de ne pouvoir librement en consommer.

Et l'un d'eux de remarquer :

« Chez moi, il y en a toujours, j'en achète deux litres à la fois, comme le règlement m'y oblige, mais ce n'est pas de trop ».

Allons, notre bon genièvre pur grain n'est pas mésestimé à Bruxelles... Les Belges sont connaisseurs et comme les habitants du Nord de la France, ils apprécient le véritable genièvre pur grain, savoureux et bienfaisant à l'organisme, quand on en boit modérément.

NORD

Un homme tombe d'un cerisier et se tue à Sebourg

M. Jules Delcourt, 63 ans, demeurant rue du Triez, à Sebourg, était occupé à cueillir des cerises, quand perdant l'équilibre il tomba de l'échelle sur laquelle il était monté.

Un docteur fut appelé pour lui donner des soins. Malheureusement, toute intervention fut inutile, la mort ayant fait son œuvre.

Une passante est sérieusement blessée par suite d'une collision d'autos à Seclin

Une collision s'est produite à l'intersection de la route nationale et de celle menant à Novelles-lez-Seclin, entre deux autos conduites, l'une par M. Courtecuisse, d'Haubourdin et l'autre par M. Wartel, de Lille.

Pour une raison que l'enquête établira, une jeune maman, Mme Agnès Danude, de Seclin, qui promenait son bébé dans une voiture, fut projetée brutalement sur le sol et sérieusement blessée. Elle dut être transportée à l'hôpital.

Un accident bizarre à La Sentinelle

M. Prudent Dassonville, cultivateur à Trith-Saint-Leger, âgé de 65 ans, ramenait dimanche vers 18 h. 30, à la ferme, un troupeau de vaches qu'il était allé chercher dans une pâture sise au Petit Couvent.

L'une des bêtes s'écartant du troupeau M. Dassonville voulut la forcer à se joindre aux autres, en lui portant un coup de fouet. Au moment où le cultivateur faisait le geste de frapper, une auto, pilotée par M. Palmyr, Monchicourt, de Douai, passait. Happé par l'auto, M. Dassonville eut l'avant-bras droit arraché. M. le docteur Boulan le fit transporter dans une clinique de la ville, où il subit l'amputation du membre dans la soirée.

Complètement guéri à 70 ans de terribles maux d'estomac

C'est le cas authentique d'un vieillard qui nous écrit ce qui suit :

« J'ai 70 ans, et, au début de l'année dernière, je souffrais cruellement d'une crise gastrique avec flatulence et ulcération de l'estomac. Je passais plus de six semaines dans des souffrances terribles, jusqu'au moment où j'achetai un flacon de Poudre Macléan pour l'estomac. Elle me fit tant de bien que ce résultat m'engagea à persévérer et maintenant, après avoir employé 4 flacons, je puis affirmer que je crois avoir retrouvé une santé parfaitement normale. Grâce à votre poudre merveilleuse, je n'éprouve plus le moindre mal d'estomac ».

Que pensez-vous de la guérison complète de ce vieillard, affligé de souffrances terribles ? Pourquoi ne pas faire comme lui un essai immédiat de cette merveilleuse Poudre Macléan pour l'estomac ? Mais exigez la véritable marque portant la signature ALEX-C-MACLEAN. 48242

PAS-DE-CALAIS

La remise de la rosette de la Légion d'honneur à M. l'abbé Ployart, chef de bataillon de réserve, préfet des études au collège Saint-Bertin, à Saint-Omer

C'est le dimanche 30 juin que se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Association des Anciens Elèves du Collège Saint-Bertin et, à cette occasion, M. le général Frère, commandant la 11e division d'infanterie à Nancy, membre du Conseil d'administration de la société, remettra officiellement la rosette de la Légion d'honneur à M. l'abbé Ployart, préfet des études, chef de bataillon de réserve.

Une auto escalade un talus et se renverse à Fouquières-lez-Béthune

Essayant un nouveau châssis sur la route de Bruay, M. Deladienne prit à trop vive allure le virage du Gros Moulin, à Fouquières-lez-Béthune et, après une terrible embardée, monta sur un talus du haut duquel le véhicule versa les quatre roues en l'air.

M. Deladienne et son ami M. Demarthe, qui l'accompagnait, furent retirés sérieusement contusionnés.

Un cycliste est blessé sur la route de Guines à Fiennes

On a découvert dimanche, vers 20 h., sur la route de Guines à Fiennes, inanimé près de sa bicyclette, M. Albert Vincent, 30 ans, ouvrier, carrier, demeurant à Campagne-lez-Guines.

Un docteur mandé craignit une fracture du crâne et fit transporter d'urgence le blessé à l'hôpital Saint-Pierre de Calais. On ignore les causes de cet accident.

Un cycliste se tue en heurtant une auto à Bruay-en-Artois

Dans la soirée de dimanche, M. Camille Benard, ouvrier mineur, demeurant à Bruay, descendait à vélo la rue d'Hulluch, en cette ville, quand il alla heurter l'aile droite d'une auto.

Relevé sans connaissance, le cycliste fut conduit dans une clinique, où malgré les soins dont il fut entouré il ne tarda pas à succomber.

Une preuve

Le sucre joue un rôle primordial dans la conservation des confitures. Non déplaise à certaines ménagères qui prétendent que les confitures ne sont jamais trop cuites, il est fort possible de préparer une excellente gelée de groseilles sans feu. Après avoir exprimé et mélangé avec du sucre en poudre le jus des groseilles on le met dans des bocaux hermétiquement clos et on l'expose au soleil pendant 3 ou 4 jours. Le dessert ainsi obtenu se conserve plusieurs années.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX

LA NEUVAINE DU SACRÉ-CŒUR

Continuant la série de ses prédications, le R. P. Pattyn s'est demandé hier quel était le dessein que Dieu avait eu en se faisant homme. Est-ce simplement pour nous obtenir le pardon de nos fautes? Est-ce aussi pour nous montrer la route du ciel? Evidemment, mais c'est surtout pour nous élever jusqu'à Lui par la grâce sanctifiante.

Cette grâce sanctifiante qui nous est donnée dans le baptême, crée une nouvelle vie, une vie divine, qui fait d'une créature humaine un enfant de Dieu; bienfait ineffable qui découle de l'Incarnation et ouvre à l'âme la porte du Paradis. Le prédicateur, dont le talent mérite sans nul doute l'attention que lui montrent ses auditeurs, s'aide alors d'exemples concrets qui l'aident à mieux faire comprendre les innombrables bienfaits que prodigue à l'âme la grâce sanctifiante, car, avec elle, toutes les actions de l'homme, si minimes soient-elles, se trouvent divinisées Sans elle, au contraire, l'homme perd sa vie et si Dieu, dans sa miséricorde, lui donne son pardon à la mort, il s'apercevra lors de son entrée au ciel, après un long purgatoire, qu'il est loin de la place d'honneur qui lui avait été réservée.

L'orateur termine ensuite son sermon en s'attachant à nous démontrer la nécessité de ne pas perdre cette si précieuse grâce sanctifiante, qui est la clef du ciel, et dont il a si bien souligné l'importance.

— Voici les cérémonies du mercredi 26 juin: A 9 h. 30: Messe votive solennelle fondée à perpétuité par les Dames chrétiennes de Roubaix en reconnaissance de la protection que le Sacré-Cœur a accordée à leur ville, à leurs familles et à leurs industries.

Messe pour la Paix.

Pèlerinage de la Ligue féminine d'action catholique.

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

LILLE

LE REXY. — Cette semaine « L'Introuvable » et « Vol de nuit ». 34047

Ostende — Casino-Kursaal

Programme du 24 au 30 juin

Samedi 29, à 21 h. : M. R. Thomé, ténor de l'Opéra de Marseille.

Dimanche 30, à 21 h. : Mlle Vernay, cantatrice.

Tous les jours : à 15 h., concert symphonique; à 16 h.: concert d'orgue; de 16 h. 30 à 18 h. 30: thé-dansant ; à 21 h. : concert symphoniqpe ; après le concert, soirée dansante.

Aux orgues : M. Léandre Vilain.

Orchestres symphoniques et de jazz sous la direction de M. Ludo Langlois. 13d

CINEMA NOEL 76, rue Jouffroy, 76 Roubaix (T. 343.59)

SOIRÉE à 8 heures

M. Chantal et Fern. Gravey dans

ANTONIA, Romance hongroise

R. Montgomery dans

Le Mystérieux Monsieur X...

COLISÉE RÉFRIGÉRÉ

(Tél. 346.55)

DEMAIN MERCREDI

après deux ans d'absence, rentrée de

RAY VENTURA

ET SES COLLÉGIENS

PROGRAMME NOUVEAU

Places de 3 à 15 fr.

— Location ouverte demain —

Les dérangements du foie sont fréquents en été

On les combat par l'extrait d'artichaut

Le retour de la saison chaude est généralement marqué, pour les hépatiques et pour ceux qui ont le foie susceptible, par une recrudescence de leurs maux. Les uns ont la bouche amère au réveil, la langue chargée ; d'autres se plaignent de douleurs au côté droit, leur teint et légèrement jaune. Tous ont des digestions plus ou moins pénibles, souvent accompagnées de nausées, de vomissements, d'alternances de constipation et de diarrhée.

Répétons aux grands et petits hépatiques qu'ils ont, avec l'Hépascol François, à base d'extrait *total liquide de feuilles* d'artichaut, un moyen sûr de venir en aide à leur foie fatigué, de le rééduquer et de mettre fin rapidement à leurs troubles. Témoin ce cas récemment observé :

Mme F..., à D..., se plaint de douleurs au côté droit. Elle n'a pas d'appétit et souffre de nausées et de vomissements après les repas. Teint légèrement jaune. Nervosité, insomnies, migraines fréquentes dues à une constipation opiniâtre. La malade prend de l'Hépascol François. En huit jours, amélioration des symptôomes. Après un flacon, Mme F... digère bien. Sommeil et appétit revenus. Selles régulières sans l'usage des laxatifs, que la malade a progressivement abandonnés. Mme F. n'a plus de migraines, son teint s'est éclairci, son état général s'est considérablement amélioré. (Cas 392).

L'Hépascol François, qui est une association d'extrait *total liquide de feuilles fraîches* d'artichaut et d'autres plantes bienfaisantes pour le foie, est le médicament parfait — des milliers de fois éprouvé — de toutes les affections hépatiques graves ou bénignes. Bien demander l'Hépascol François. Surtout, ne pas confondre avec les *tisanes* d'artichaut. Toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 34296d

UNE DISPARITION

M. Anicet Jalloo, 65 ans, est recherché par sa fille, Mme Piteux - Jalloo, demeurant 16, rue Huguette, à Saint-Denis. — Intérêts de famille. — On serait reconnaissant à toute personne pouvant donner des renseignements sur M. Jalloo.

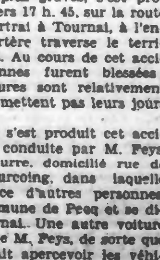

M. ANICET JALLOO

T. S. F.

RADIO LUXEMBOURG DIFFUSERA LE REPORTAGE DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE 1935

Radio-Luxembourg diffusera les différentes émissions quotidiennes du reportage du Tour de France cycliste (départ, passages, arrivées et les commentaires du soir sur l'étape). Toutefois, le dimanche une seule émission aura lieu qui récapitulera en fin de journée les incidents et les résultats de l'étape.

La première émission aura lieu le mercredi 3 juillet, veille du départ à 20 h.

***

Programmes du mardi 25 juin 1935

RADIO P.T.T. NORD à LILLE (247,3 m.). — 8 h.: Revue de la presse.

8 h. 30: Disques.

11 h.: Relais de Radio-Strasbourg-P.T.T.

12 h.: Disques.

12 h. 15: Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord avec le concours de Mlle Simonne Lehaire en de l'orchestre réduit sous la direction de M. Maurice Soret: Les Banderillos, marche espagnole (Volpatti); Les vagues du Danube, valse (Ivanovici); Mariage au tambour, fantaisie sur l'opéra comique (Vasseur); Canadian patrol (Fauchey); Airs de Borel Clerc (Arr. Salabert); Suite orientale: a) Les bayadères, divertissement; b) Au bord du Gange, rêverie; c) Les almées, danse; d) Patrouille (Francis Popy); a) Monsieur Beaucaire, air du Rossignol (Messager); b) Au caprice du vent (Maurice Pesse); c) Les contes d'Hoffmann, air de la Tourterelle, Simonne Lehaire (Offenbach); Clochs joyuses, carillon (Staz); Litanies d'amour, sérénade valse (Ernest Weiller); Bouquet des champs (Hitz); Les cadets, marche (Sousa).

13 h. 20: Informations.

13 h. 35: Disques: Un bleu rêveur (Ellington Mills); Course mouvementée, fox trot (Grey Wood Gibbs).

14 h. 30: Relais de la Station Radio-Coloniale.

16 h.: Relais de Lyon-la-Doua.

17 h.: Relais d'Alpes-Grenoble.

17 h. 30: Causerie universitaire: « De la générosité dans la connaissance et dans d'amour », pra M. Yves Simon, chargé de cours aux Facultés catholiques.

18 h.: Demi heure dramatique.

18 h. 30: Radio-journal.

19 h. 30: Disques: La valse, poème chorégraphique (Maurice Ravel).

19 h. 45: Causerie astronomique organisée par l'Association astronomique du Nord.

20 h.: Causerie littéraire de M. Henri Simon, professeur aux Facultés catholiques.

20 h. 15: Disques. Concert d'orchestre musette avec chant.

20 h. 30: Emission fédérale. « L'Etoile », opéra-bouffe en 3 actes. Paroles de Laterrier et Vanloo, musique d'Emmanuel Chabrier.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3, 75 kw.). — 12 h. 15: Concert: Les deux vieilles gardes (Delibes); La vie Parisienne (Offenbach); Tango (Albeniz); Les travaux d'Hercule (Terrasse); Royal Czardas (Michiels); Reflets sur le lac du Bourget (Soyer); Esquisses (Gauvert); Conte chinois (Porsoni); Chant du matelot (Séverac). — 17 h.: Bruxelles. Concert d'orgue: Fugue en sol mineur (Haendel); Qui toilis (Couperin); Ricercare à six voix (Bach); Wo soll ich hinflichen; Sonate en trio; Fantaisie en fa mineur (Mozart); Intermezzo de la Symphonie (Barié); Prélude et fugue en mi bémol (Saint-Saëns). — 18 h.: Demi-heure dramatique. — 18 h. 30: Communiqué agricole. — 18 h. 45: Chronique du Palais. — 18 h. 50: Cours d'allemand. — 19 h. 5: Chronique maritime. — 19 h. 20: Radio-dialogue. — 19 h. 30: Causerie sur Edmond Rostand. — 19 h. 50: Chronique sportive. — 19 h. 55: Revue humoristique. — 20 h.: Hommage à Georges Courteline. — 20 h. 45: Soirée de chansonniers La Gazette de Montmartre: Souvenirs des Deux Carillons. — Danse.

POSTE PARISIEN (312 mètres 8). — 7 h.: Disques. — 12 h. 5: Disques. — 12 h. 35: Disques: Doina, danse roumaine; Rigoletto (Verdi); Fleur d'Argentine; Good night sweetheart, guitare hawaïenne. — 13 h. 30: Disques. — 18 h. 50: Hymne à la liberté et Cavalcade (Lefèvre). — 20 h. 15: Orchestre symphonique: Masques et bergamasques (Fauré); Scherzo (Lalo); L'apprenti sorcier (Dukas). — 21 h. 10: Concerto (Saint-Saëns), pour violoncelle et orchestre: La Jeunesse d'Hercule (St-Saëns). — 22 h.: Demi-heure de la jeune fille de France. — 11 h. 30: Musique légère.

BRUXELLES (620 kcts, 15 kw, 483,9 m.). — 12 h.: Orchestre: Versailles, marche (L. Closset); Idylle sur la plage, valse (Fetras), La Dame blanche, ouverture (Boieldieu); Extase poétique (Ackermans); Le Voyage en Chine, fantaisie (Bazin); Allegro de concert, pour piano (Granados); Deuxième romance (A. de Taeye); Valse viennoise (M. Dormas); Ballet russe (Luigini). — 13 h. 10: Disques Jazz chanté. — 17 h.: Concert d'orgue. — 18 h.: Musique lettone. — 18 h. 15: Causerie: « Le livre de la nature ». — 18 h. 30: Rhapsodie espagnole (Ravel). — 18 h. 45: Musique populaire bolivienne. — 20 h.: Concert: Divertissement (Leemans); Manhattan moonlight (Alter); Tip-toes, fantaisie (Gershwin): Ball-scène, caprice pour tous les violons (Mayseder); Deux danses espagnoles (M. de Falla); Vie d'artiste, valse (Joh. Strauss); Paganini, fantaisie (Lehar). — 21 h.: Actualité: « Le cinquantenaire du Palais de Justice de Bruxelles. — 21 h. 15: Reprise du concert: Pump and circumstance (Elgar); Rythmes d'amour, fantaisie (Johnston); By the river Sainte-Marie (Savino); Deux rhapsodies symphoniques (Coates); Trois pièces viennoises, Liebesleid, Schoen Romarin, Petite marche viennoise (Kreisler); Canadian Pacific 513 (Stickson). — 22 h. 10: Concert.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 45: Concert. — 12 h.: Concert: La Chauve-Souris (Joh. Strauss); Valse célèbre (Moszkowski); Rococo (Vitéras); Tiefland (d'Albert); Chanson populaire et comte (Komzak); L'Auberge du Cheval Blanc (Bénatzky); Marche des P.T.T. (Moretti); L'Heure exquise (Hahn); Robert le Diable (Meyerbeer); La Moldau (Smetana); Marche des petits soldats de plomb (Pierné); L'Invitation à la valse (Weber) — 18 h 15: Musique légère et danse. — 19 h. 25: Soirée belge: Concert: Prince Léopold (Bury); Le Chevalier à la rose (R. Strauss); Le danseur de Séville (Grunew); Danse japonaise aux lanternes (Yoshitomo) — 20 h. 15: Carmen (Bizet); Le Barbier de Séville (Rossini); Samson et Dalila (St-Saëns); Faust (Gounod); Chant sans paroles (Tchaïkowsky). — 20 h. 40: Concert: Gaulois victorieux (Strauwen); Mélodie intime (Lauweryns); Suite pastorale (Vruls); Romance (Dupuis); Berceuse mélancolique (Leemans); Frémeaux); Le fakir (Vaulet), Mary Rose (Zurfluh). — 21 h. 30: Récital de chant: Henri VIII (Saint-Saëns); L'Ombre (Flotow); Thaïs (Massenet); Ça fait peur aux oiseaux (Bernani). — 22 h. 30: Concert. — Danse.

NATIONAL (Daventry) (1.500 mètres). — 11 h.: Orgues — 11 h. 30: Disques. — 12 h. 15: Orchestre. — 13 h.: Orchestre. — 14 h. 30: Marche en do (Purcell); Symphonie en sol (Hadyn); Danses hongroises (Brahms); Symphonie en sol mineur (Mozart); Marche turque (Beethoven). — 15 h. 30: Disques. — 16 h. 20: Concert. — 17 h. 15: Danse. — 18 h. 30: Cantate (Bach). — 19 h. 20: Disques. — 20 h.: Le pays de l'aveugle, par Wells — 21 h.: Récital de piano. — 22 h. 20: Musique de chambre. — 23 h. 15: Orchestre.

MIDLAND REGIONAL (391 mètres 1). — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 18 h. 30: F. Newman à l'orgue. — 19 h. 45: Orchestre à cordes de Birmingham: Deux préludes (Bach); Concerto pour cordes (Pergolest); Les petits riens, ballet (Mozart); Chant par Eveline Stevenson, soprano. — 22 h. 40: Musique de danse.

ROME (713 kcts, 50 kw, 420,8 m.). — 12 h. 30: Disques. — 13 h. 15: Musique variée. — 17 h. 30: Quintette. — 19 h. 15: Musique variée. — 20 h. 50: Concert. — 22 h.: Concert: Second quatuor (Bentini); Quatuor en mi bémol majeur (Mozart).

HILVERSUM (935 kcts, 20 kw, 301,5 m.). — 8 h. 40: Concert. — 11 h. 40: Concert d'orgue. — 12 h. 10: Orchestre: Œuvres de Johann Strauss. — 13 h. 35: Récital de piano. — 14 h. 40: Concert. — 17 h. 25: Quintette. — 19 h. 45: Concert. — 21 h. 25: Orchestre. — 22 h. 50: Concert.

LANGENBERG (455 m. 9, 60 kw.). — 16 h.: Préludes de Chopin. — 17 h.: La Fiancée du fauconnier (Pfitzner). — 19 h.: Lieder. — 19 h. 30: Variétés — 20 h. 15: Francfort.

BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44).

A l'Exposition de Bruxelles

Journées médicales

Le Roi et la Reine honoreront de leur présence la séance solennelle d'inauguration des « Journées médicales » de Bruxelles, qui se tiendra le samedi 29 juin, à 16 heures, dans la salle des fêtes de l'Exposition.

La visite de M. Rollin

M. Rollin arrivera à Bruxelles le 26 juin, à 21 h. 10 et se rendra immédiatement au Palais des Beaux-Arts, à la soirée honorée de la présence de LL. MM. le Roi et la Reine.

Le 27 juin, à 9 h. 30, M. Rollin rendra visite à la Chambre de Commerce et à l'Ecole française de Bruxelles.

A 10 heures, le ministre visitera le pavillon de la France d'outre-mer et à midi, le pavillon de la France métropolitaine.

Un déjeuner aura lieu à une heure, à l'ambassade de France, auquel assistera M. Rubbens, ministre belge des Colonies.

A 15 h. 30, M. Rollin visitera le pavillon du Congo belge à l'Exposition.

De 16 à 18 h., M. Rollin sera au pavillon de la France d'outre-mer, où un thé indigène sera servi. Les portes du pavillon de la France d'outre-mer resteront ouvertes et le public sera librement admis. La musique de la Garde beylicale se fera entendre de 16 à 18 heures, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pavillon.

A 20 heures, le comte van der Burch, commissaire général du Gouvernement, donnera à l'Exposition un dîner en l'honneur de M. Rollin.

A 22 h. 15, M. Rollin offrira une soirée à l'Exposition.

Le ministre français des Colonies repartira dans la matinée du vendredi 28.

La journée du mardi 25 juin

Salle des fêtes. — A 9 h. (salle 1): Congrès des commissions électrotechniques internationales.

Pavillon des Congrès. — A 14 h.: Inauguration du Congrès de la Pâtisserie belge.

Au Vieux-Bruxelles. — De 15 à 17 h.: Concert populaire, place des Bailles, avec le concours de la Fanfare du « Vieux-Bruxelles »;

De 21 à 23 h.: Concert-promenade, suivi de concert populaire, place des Bailles, avec le concours de la même fanfare.

LES ENFANTS ROYAUX EN HOLLANDE

Les petits princes sont arrivés à La Haye lundi après-midi accompagnés de Mme Lebrun et d'une gouvernante. Ils ont été reçus par M. Vandenmoorten, bourgmestre de Noordwyck, chez qui ils doivent habiter.

Un nombreux public a salué à leur arrivée les petits princes qui sont partis en auto vers Noordwyck.

LE COMMERCE FRANCO-BELGE

La balance des échanges entre la France et l'Union économique belgo-luxembourgeoise ne marque aucune tendance d'amélioration. Le trafic des cinq premiers mois de l'année accentue au contraire la diminution des mois antérieurs.

Les importations de l'Union en France ont atteint 570 millions 73.000 francs contre 673.196.000 francs pendant la même période de 1934, soit une différence en moins de 103.123.000 francs.

Les exportations de France dans l'Union marquent la même tendance par 737 millions 869.000 francs, contre 804.818.000 en 1934, soit également une diminution de 66.944.000 francs.

Ces chiffres n'ont d'ailleurs pas une valeur absolue, car les marchandises sont relevées à l'importation par la direction générale des douanes françaises au compte des pays d'origine et à l'exportation au compte des pays de la dernière destination connue. En fait, à l'exportation, certains envois imputés au compte de l'une ne font que transiter par le pays, d'où ils sont ensuite réexpédiés à des destinations plus lointaines.

LE CONTROLE DES BANQUES SERA RÉALISÉ D'ICI QUINZE JOURS

Il résulte d'une déclaration faite par M. le ministre Spaak, au cours d'un discours qu'il a prononcé dimanche, à la Maison du Peuple d'Etterbeek, que: « D'ici quinze jours, le contrôle des banques sera réalisé en Belgique. Certes, a-t-il ajouté, on pourra le trouver trop sévère ou trop anodin, mais il sera démontré qu'il n'y a pas d'issue en dehors de l'économie dirigée ».

LA NATIONALITÉ BELGE RETIRÉE A DES HABITANTS D'EUPEN-MALMÉDY

Liège, 24 juin. — Le jugement de la Cour d'appel de Liège prononçant la déchéance de la nationalité belge pour les trois frères Joseph, Henri et Pierre Dehottay ainsi que pour Paul Fuxius est l'aboutissement des opérations de police décidées et effectuées en grand secret au début de l'année dans les cercles germanophiles et prohitlériens des cantons rédimés d'Eupen et Malmédy.

Par ces opérations, le parquet eut la preuve d'une agitation des séparatistes qui, sans ébranler le loyalisme de la grande majorité de la population belge de langue allemande, constituait cependant un danger.

Les frères Dehottay et Fuxius sont en effet membres du Heimatbund, organisme antibelge qui, sous le prétexte de sauvegarder les droits culturels de la population, visait à la destruction de l'unité belge. Les preuves recueillies furent suffisantes pour que l'avocat général de Liège applique pour la première fois une loi de 1924 prévoyant le retrait de la qualité de Belge à celui qui ne tient pas sa nationalité d'un auteur belge au jour de sa naissance et qui manque à ses devoirs de citoyen.

Les inculpés ne sont pas, en effet, de naissance belge puisque Eupen et Malmédy étaient encore allemands lorsqu'ils naquirent.

LE TABAC DE LA SEMOIS

Les acheteurs de tabac de la Semois sont revenus pour acheter les récoltes. Les prix sont encore à la baisse par rapport à l'année précédente. En effet, le prix normal d'achat est de 9 fr., alors que, pour 1933, il était de 9 fr. 50. La livraison des achats est à effectuer de suite. Plus de 500.000 kilogrammes de tabac ont été récoltés en 1934 dans la vallée de la Semois, et cette quantité considérable est pour ainsi dire vendue à l'heure actuelle.

QUATRE BALLONS ALLEMANDS ONT ATTERRI HIER EN BELGIQUE

L'un d'eux est tombé à la mer à Ostende mais ses occupants ont été sauvés

Lundi, vers 4 heures du matin, un ballon allemand est tombé à la mer, en face de la plage d'Ostende. Les quatre occupants ont été sauvés par des marins. Il s'agit d'un ballon qui prenait part au concours de sphériques organisé dimanche, à Gelsen-Kirchen.

Un second sphérique, le « Dusseldorf II », ayant à bord trois passagers, a atterri à Breedene-Village, lundi.

Un troisième s'est posé sur le terrain de football du Daring, à Blankenberghe; enfin, un quatrième sphérique allemand a atterri à Burgt, près d'Anvers.

La gendarmerie a interrogé les pilotes et les passagers.

LA SITUATION DES VERGERS

La récolte des pêches sera quasi nulle dans tout le pays; celle des prunes se présente de façon très variable, et sera en général en-dessous de la moyenne.

La fructification des cerisiers est bonne dans les Flandres, et de moyenne à faible dans les autres centres fruitiers.

La fructification des poires est bien réussie dans la plupart des régions du pays; la poire « cerise » et la Légipont donneront toutefois de moins bons résultats.

La floraison des pommiers a été en partie détruite par le froid dans certaines contrées; elle a été bonne dans le Hainaut, les provinces d'Anvers et de Liége, et problématique ailleurs.

La récolte des cerises du Nord sera en général faible : il en est de même pour celle des espèces de groseilles.

L'état sanitaire des vergers donne satisfaction

DES ANCIENS COMBATTANTS LILLOIS A BRUXELLES

La Société royale des ex-militaires des régiments de Carabiniers recevront le dimanche 30 juin, à 9 h. 30, à la gare du Midi les Anciens du 43e régiment d'infanterie et l'Amicale Cuseau de Lille. Le ministre de la Défense nationale sera représenté par un officier supérieur et l'ambassadeur de France se fera également représenter. Une réception à l'Hôtel de ville aura lieu à 10 h. par le Collège des bourgmestre et échevins.

UN HOME POUR ENFANTS DES BATELIERS

M. Bovesse ministre de l'Instruction publique, inaugurera le 14 juillet, à Dour, le Home de l'Etat pour enfants de bateliers.

Une fête nautique sera organisée sur le canal.

UN DRAME SANGLANT DANS UNE BRASSERIE A CHATELET DEVANT LA COUR D'ASSISES DU HAINAUT

Lundi dernier, le jury du Hainaut rendait un verdict tout à fait inattendu et qui fut sévèrement commenté, acquittant, à la stupéfaction générale, un ouvrier qui, quatre ans après son renvoi de l'usine où il avait été occupé, avait assassiné le contremaître qu'il avait rendu responsable de son renvol.

Devant l'indignation générale qu'a provoqué pareil verdict, le parquet général a d'ailleurs décidé d'entamer de nouvelles poursuites à charge du meurtrier qui aura à répondre de la prévention de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Ce lundi, une affaire analogue a été soumise au même jury, à la différence, pourtant, que c'est le jour même de son renvoi qu'un ouvrier a tué le contremaître de l'établissement qui l'avait renvoyé et alors qu'il se trouvait encore sous l'empire de la surexcitation.

Les faits sont mis à charge de Henri-Marcel-Ghislain Lemaigre, magasinier dans une brasserie de Châtelet. Cet homme dont la conduite laissait beaucoup à désirer fut un jour prévenu par son contremaître, Joseph Bollen, qu'il serait renvoyé.

Lemaigre rentra chez lui, s'arma d'un revolver et retourna à la brasserie afin d'avoir une dernière explication avec son contremaître et après de vaines supplications il le tue de plusieurs coups de feu.

Après l'interrogatoire du meurtrier qui a déclaré qui se souvenait de rien, a commencé l'audition des témoins. L'audience a été suspendue à 16 h. 30.

UN DRAME DANS LA RUE A ANVERS

Lundi, vers 11 h., rue du Presbytère, à Anvers, un nommé Vanrenberg, 39 ans, rencontrait une jeune fille, Mlle José Zimmerman, 17 ans. Il lui demanda de l'accompagner, mais la jeune fille refusa. L'homme se fâcha et frappa Mlle Zimmerman de plusieurs coups de rasoir à la gorge. Vanrenberg tenta ensuite de se suicider. Mlle Zimmerman a été emmenée à l'hôpital et le coupable a été arrêté.

SI VOUS FAITES DES OPÉRATIONS commerciales en Belgique, adressez-vous au CRÉDIT DU NORD BELGE

32, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwels. 2499

MENIN

DEUX AUTOS SE TAMPONNENT. — Un accident de la circulation s'est produit dimanche soir, à 20 h. 30, le long de la route d'Etat de Menin à Ypres, sur la magnifique voie de Gheluwe, à la sortie de l'agglomération de Menin, près de l'ancienne cité du Fonds du Roi Albert, actuellement dénommée « Campagne Rouge ».

L'auto de M. Auguste Devos, négociant, 50 ans, à Dunkerque, se dirigeait vers Ypres, tenant le côté droit de la route. Derrière M. Devos suivait l'autobus de M. Capelle, à Neuve-Eglise, piloté par le chauffeur M. Oscar Cousin, 23 ans, domicilié à Dranoutre.

Soudain M. Devos vit devant lui une enfant traversant la rue en courant. Il freina brusquement et arrêta pour ainsi dire sa voiture sur place pour éviter l'enfant, mais le chauffeur de l'autobus, qui n'avait pu prévoir cet arrêt brusque, ne put empêcher que la lourde voiture tamponnât celle de M. Devos. Le choc fut assez violent. La limousine de M. Devos a été endommagée à la partie arrière. Il n'y a pas eu de blessé.

La gendarmerie de Menin est venue sur place immédiatement après l'accident pour faire les constatations réglementaires.

L'ACCIDENT DE DIMANCHE, RUE DE LILLE. — M. Odile Demeulemeester, qui demeure à Mouscron, chaussée d'Aelbeke, 250 et qui entra en collision dimanche après-midi, rue de Lille, à Menin, avec l'auto de M. Georges Arco, de Wattrelos, ainsi que nous l'avons relaté hier, est toujours dans le coma a la clinique Saint-Georges, où il a été conduit après l'accident au cours duquel le malheureux cycliste se fractura le crâne.

M. Demeulemeester n'a pas encore repris connaissance.

ESQUELMES

Cinq personnes dont deux Tourquennois sont blessées dans une collision d'autos

Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves, s'est produit, dimanche vers 17 h. 45, sur la route nationale de Courtrai à Tournai, à l'endroit où cette artère traverse le territoire d'Esquelmes. Au cours de cet accident, cinq personnes furent blessées; mais leurs blessures sont relativement peu graves et ne mettent pas leurs jours en danger.

Voici comment s'est produit cet accident : Une auto conduite par M. Feys, marchand de beurre, domicilié rue de Mouvaux, à Tourcoing, dans laquelle avaient pris place d'autres personnes, venait de la commune de Pecq et se dirigeait vers Tournai. Une autre voiture précédait l'auto de M. Feys, de sorte que celui-ci ne pouvait apercevoir les véhicules qui venaient en sens inverse, c'est-à-dire, de Tournai. Arrivé à hauteur de la route qui conduit chez M. Delrœux, à Esquelmes, M. Feys dut obliquer sa voiture vers la gauche pour prendre la direction de cette maison. A ce moment arrivait une autre voiture [illegible] qui se dirigeait vers Pecq. Les deux [illegible] cules entrèrent en collision et le [illegible] fut très violent. L'avant et d'autres [illegible] es des véhicules furent détériorés.

Les personnes qui se trouvaient à l'intérieur des voitures furent blessées [illegible] ou moins gravement. M. Feys [illegible] d'une fracture compliquée de la [illegible] et fut radiographié par M. le docteur Jean Leplat, de Wattrelos. Son ami [illegible] l'accompagnait reçut une blessure [illegible] gravité à la tête.

Le chauffeur de la voiture venant [illegible] Tournai, M. Julien Debaere, domicilié [illegible] ...ghem, reçut quelques plaies à la [illegible] Le propriétaire de ce véhicule, M. [illegible] Janson, fabricant de brosses, à [illegible] ghem, porte des plaies ouvertes aux [illegible] genoux. Sa femme a des entorses [illegible] deux pieds.

Informé de l'accident, M. le docteur [illegible] assart, de Pecq, se rendit à l'endroit de l'accident. Il transporta les blessés [illegible] automobile chez lui où il leur donna [illegible] premiers soins. Il fit conduire les [illegible] blessés français en voiture d'ambulance à Wattrelos. Les autres blessés rentrèrent chez eux, dans l'automobile d'un habitant de Pecq

Les gendarmes de Pecq se rendirent sur les lieux de l'accident où ils procédèrent à l'enquête d'usage.

MONS

LA MORT TRAGIQUE DU DOCTEUR FAYOT ET DE SON FILS DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le dimanche 6 janvier dernier, [illegible] l'après-midi, le docteur Georges Fayot, de Quaregnon, roulait en automobile entre Jemappes et Cuesmes, en compagnie de sa femme et de son fils, lorsqu'au passage à niveau de la ligne du chemin de fer du Nord la voiture fut happée, à l'arrière par la locomotive d'un train de voyageurs venant de Mons et écrasée contre la bordure du quai. Le docteur Fayot mourut quelques minutes plus tard et l'enfant succomba au cours de la soirée. Mme Fayot s'en était tirée avec des blessures insignifiantes.

Le Parquet de Mons inculpa la garde-barrière, Adéline Bouvier, du chef d'homicide par défaut de prévoyance et de précaution et le Tribunal correctionnel de Mons a eu à s'occuper de cette affaire.

Le jugement sera rendu ultérieurement.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

Les concours de fin d'année du Conservatoire National de Musique

Voici la suite des résultats de fin d'année du Conservatoire :

CLASSE D'HARMONIE ET CONTREPOINT

(Professeur, M. Francis Bousquet)

Contrepoint

1er prix à l'unanimité : Ciapolino Richard.

Harmonie

Cours supérieur : 1er prix à l'unanimité Evely Georgette ; 2e prix à l'unanimité Carrette Julia ; 2e accessit à l'unanimité Vérier Agnès.

Cours moyen : 2e mention : Vanackère Elisabeth ; 3e mention : Devreese Lucia.

Cours élémentaire : 2e nomination : Verstraete René ; 3e nomination : Noclin Lucienne.

Jury : MM. Victor Gallois, président, directeur du Conservatoire de Douai ; Francis Bousquet ; Henri Bouillard, professeur au Conservatoire de Lille.

CLASSE DE MUSIQUE DE CHAMBRE

(Professeur : M. Francis Bousquet)

1er prix à l'unanimité : Vanackère Elisabeth, Vérier Agnès ; 1er prix : Debusschère Lucienne, Depoortère Marguerite ; 2e prix à l'unanimité : Heylesonne Marie, D'Agostino Jean, Peiss Rodolphe ; 3e prix : Devreese Lucia, Krieger Charles ; 1er accessit Rollin André.

Jury : M. Victor Gallois, président, directeur du Conservatoire de Douai, Grand Prix de Rome ; M. Francis Bousquet, directeur Rome ; M. Henri Bouillard, professeur du Conservatoire de Roubaix, Grand Prix du Conservatoire de Lille ; MM. Jean Selle et Jean Bearx, administrateurs ; Mme Picavet-Bacquart.

CLASSE D'ORGUE

(Professeur : M. Seutin)

Cours moyen : 1re mention à l'unanimité Evely Georgette ; 1re mention : Carrette Julia.

Jury : M. Francis Bousquet, président directeur ; M. Isoré, administrateur ; M. Perment, organiste.

Concours publics

Mardi 25 juin, aura lieu le concours public de la classe de chant de M. Marcellin, salle Pierre Destombes, à 21 heures.

COURS SUPÉRIEUR

1. Vilez Marthe : Michel Ange (Nicolo-Isouard) ; Roméo, valse (Gounod).

2. Devinck Julia, 1er accessit 1934 : La Norma (Bellini) ; Le Barbier de Séville (Rossini).

3. Decottignies Alfred : Ezio (Haendel) ; Le Barbier de Séville (Rossini).

Mercredi 26 juin, à 17 h. 30, concours public pour les instruments en cuivres.

Trompette. — Morceaux imposés : 8e étude de Guilbaut ; Choral, de Georges Marty ; Verplancken Cyriaque, 1re année de concours.

Cornet à pistons. — Morceaux imposés : 5e Etude, de Guilbaut ; 1er Solo, de Georges Hue . Verplancken Cyriaque, 1er accessit 1934.

Cor. — Morceaux imposés : Concerto, de Mozart ; Chanson du Forestier, de Balay ; Bourlet Georges, 2e prix 1934.

Trombone. — Morceaux imposés : Etude d'Arban-Couillaud ; Solo de concours, de Pfeifer : Cousin Georges, 1er accessit 1934.

Mercredi 26 juin, à 20 heures, concours instruments à vent, bois.

Saxophone. — Morceaux imposés : Rondo du Concerto (Weber) ; Danse espagnole (Borat) : 1. Verbeck Médard, 1re année ; 2. Verstraete René, 2e prix 1934.

Hautbois. — Morceaux imposés : 2e Sonate andante (Haendel) ; Intermède champêtre (Busser) : 1. Ciapolino Richard, 2e prix 1934 ; 2. Pres Jules, 2e prix 1933.

Flûte. — Morceaux imposés : Variations sur un thème de Mozart (R. Hahn) ; Nocturne et Allegro (P. Gaubert) : 1. Salembier Denis, 2e prix 1933 ; 2. Ridelle Th., 2e accessit 1934 ; 3. Wagnon Charles, 2e accessit 1934.

Clarinette. — Morceaux imposés : Fantaisie et ronde (Weber) ; Fantaisie orientale (Max d'Ollone) : 1. Gérard Louis, 1re année ; 2. Plateau Julien, 1re année ; 3. Vandeportal Lucien, 1re année ; 4. Vonvonterghem, 1re année ; 5. Cuvelier Henri, 1er accessit 1934 ; 6. Doyen Arthur, 2e prix 1933.

TOURCOING

Conservatoire National de Musique

Résultats des concours de fin d'année :

PREMIÈRE CLASSE DE SOLFÈGE (JEUNES FILLES)

(Professeur : M. Lucien Nivard)

Prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité : Mlle Marguerite Duthoit.

Prix d'excellence, médaille de vermeil : Milles Léontine Valcke, Jeanne Vanhoecke, Marguerite Geerlandt, Augusta Daels, Irène Janssens, Henriette Brognies, Georgette Leconte.

1er prix : Milles Mireille Van Collie, Béatrice Béau Geneviève Stragier, Raymonde [illegible], Renée Huygevelde, Marie-Louise Boroudé.

2e prix : Milles Elisabeth Dewitte, Georgette Decamps.

1er accessit : Milles Fernande Piot, Pierrette Delwarde, Alfréda Catteau, [illegible] Paule Benoit, Raymonde Gurné, Gisèle Dutortre, Emilia Lepauvre, Suzy Fida.

2e accessit : Milles Andrée Debets, Paule Swine, Denise Dupriez, Andrée Seifert.

Mention honorable : Milles Rachel [illegible] ketsbilck, Antoinette Herbaux, Claire [illegible] vallier, Marie-Louise Piédanna, Renée [illegible] riage, Berthe Fontaine, Georgette Daen.

(GARÇONS)

(Professeur : M. Pierre Stanger)

1er prix à l'unanimité : M. Georges Delannoy.

1er prix : MM. Maurice Pipet, [illegible] Bostoen.

2e prix : MM. Rodolphe Daen, Julien [illegible] ricq.

1er accessit : M. Raymond Delbecque.

2e accessit : MM. André Thuillier, [illegible] Labit Gérard Libbrecht, Marcel [illegible]

Mention honorable : MM. Arsène [illegible] Henr. Roger.

Le jury se composait de MM. [illegible] ferd, directeur-président ; [illegible] Frascourt, Mager et de M. [illegible] secrétaire.